

Commune de : PRUNET
Département de : L'ARDÈCHE
Maître d'Ouvrage : M. le MAIRE

PROJET DE REFECTION DE LA COUVERTURE DE L'EGLISE

RAPPORT DE VISITE
DU 17 et 25 mars 2009



Robert Duchamp, 41, rue Nationale, 07 120 RUOMS
Michel Laurent, Ranc de Vidal, 07 120 LABEAUME
Duchamp.archi2009@orange.fr michellaurent1@aol.com www.dia.fr

tel : 04.75. 939.096 fax : 04.75.939.929
tel : 04.75.93.94.26 fax : 04.75.39.67.92
Membre d'une A.G.A. Chèques acceptés

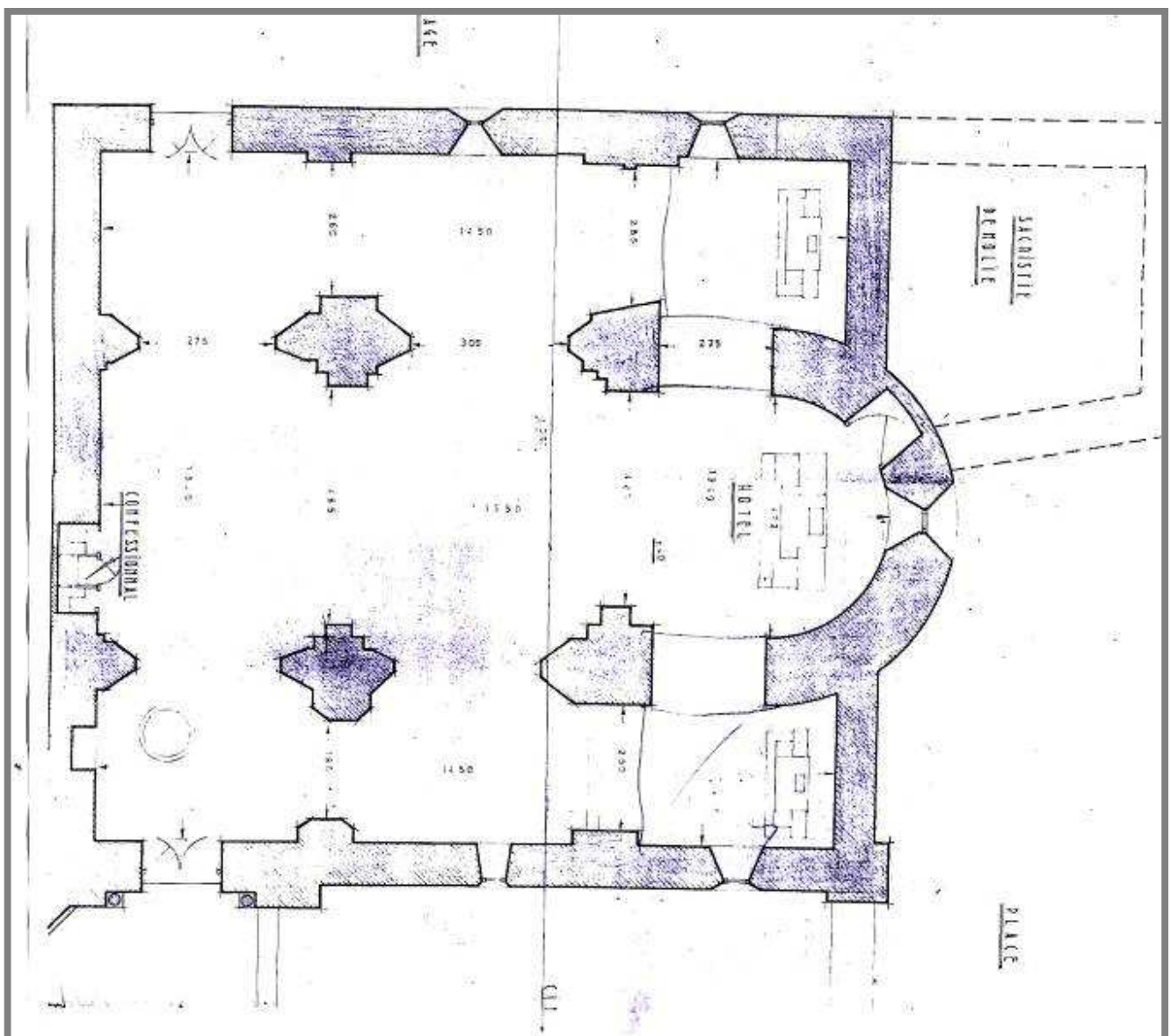
Préambule

La commune de PRUNET (Ardèche) propriétaire de l'église saint Grégoire, souhaite entreprendre la réfection de la toiture actuelle.

Édifice du XII^e siècle, restaurée au XV^e et XIX^e siècle, cette église est inscrite à l'inventaire des monuments historiques depuis le 16 juin 1965.

C'est donc naturellement vers Monsieur Ganion Architecte des Bâtiments de France que nous nous sommes rapprochés.

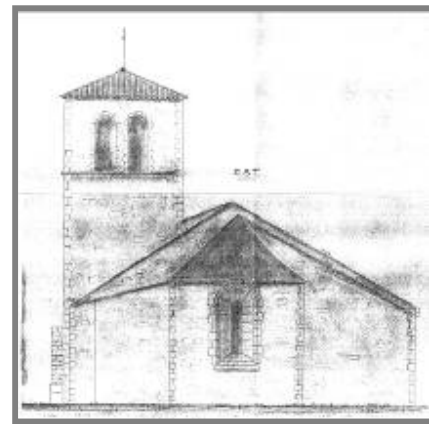
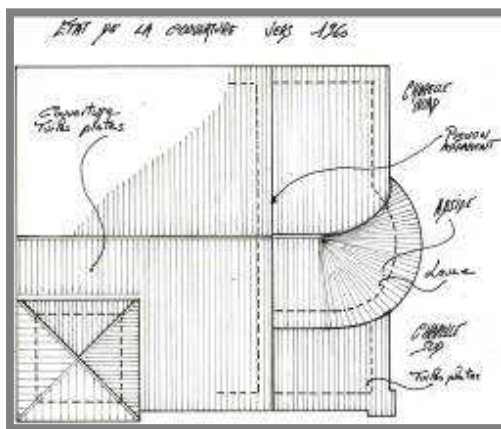
Une visite sur place à laquelle participaient outre l'ABF, monsieur Ledauphin maire, monsieur le curé Nougier, et nous mêmes à eu lieu le 17 mars 2009 pour dégager les premières pistes de travail.



Petit rappel chronologique sur la couverture

Malgré la faiblesse des documents d'archives que nous avons pu analyser, nous pouvons toutefois retracer trois grandes étapes d'interventions.

- **Au vu des recherches réalisées par monsieur le curé Noujier,**
Un document de 1676 atteste que la toiture était couverte en lauzes de schiste. Une description de 1714 confirme que l'église est « toute couverte de lauzes ».
- **Au vu du dossier d'inscription conservé au service départemental de l'architecture,**
Les plans nous renseignent sur l'état des lieux du bâtiment vers 1960.



- La nef centrale et les bas côtés sont couverts par une toiture à deux pans. La nature du matériau n'est pas précisée.
- L'abside et les chapelles nord et sud sont couvertes indépendamment laissant apparaître le pignon oriental au niveau de la nef et du chœur. Les murs gouttereaux sont arasés sur toute la longueur de l'édifice par le biais d'une corniche. La création des chapelles a quasiment fait disparaître l'abside primitive. Le chevet présente une un dessin de charpente et une couverture des plus hétérogène.

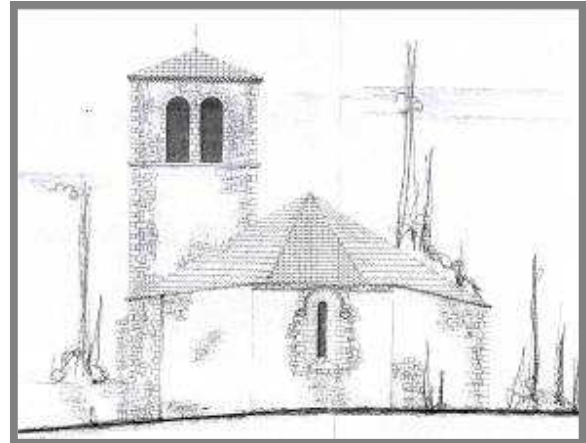
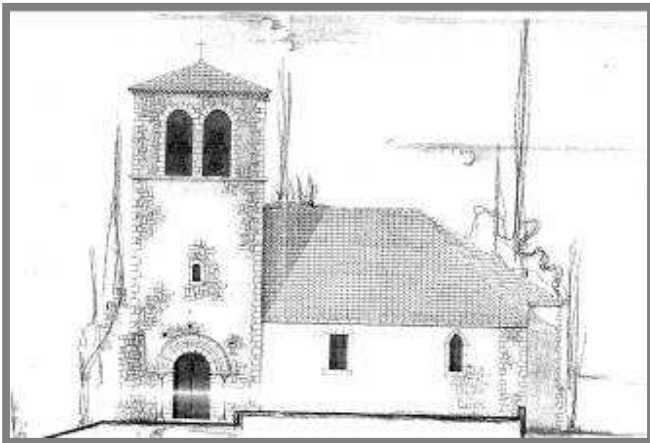
- Une série de photographies prises vers 1974 apporte quelques précisions.
- La couverture de la nef et des bas côtés est en tuiles mécaniques plates, l'abside conserve toujours sa couverture en lauze, la chapelle sud semble couverte par des tuiles plates.



- **Au vu des plans et documents tenus par la mairie.**

En 1977 la charpente et la couverture ont été complètement remaniées.

Une couverture en tuiles de type romaine (tégula et imbrix) a été posée. Le pignon oriental a disparu pour couvrir dans un volume unique la nef et le chevet. Cette reprise fort disgracieuse a complètement bouleversé l'équilibre et la lecture d'une église romane. La pose des arêtiers sur le chevet interroge quand a leur mise en œuvre. Des sondages seront effectués. L'incohérence de ce type de matériau en regard de la pente apporte de nombreux désordres (glissement infiltrations)



Diagnostic

-Sur un plan architectural

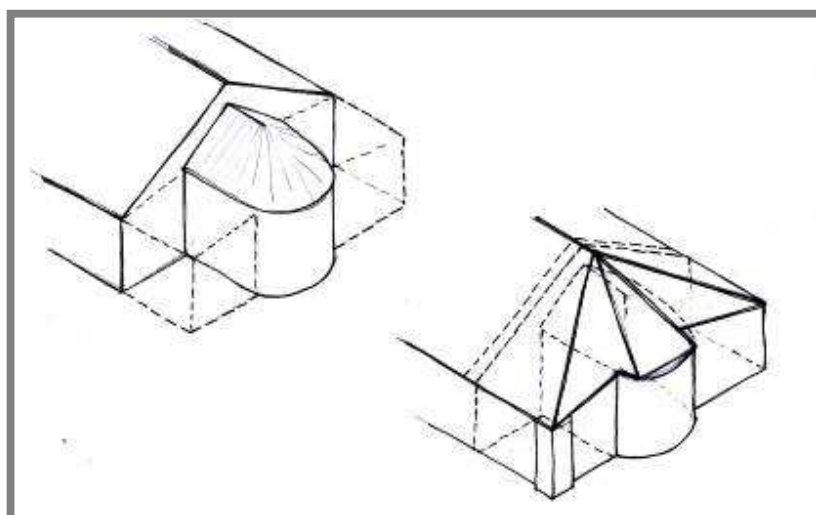
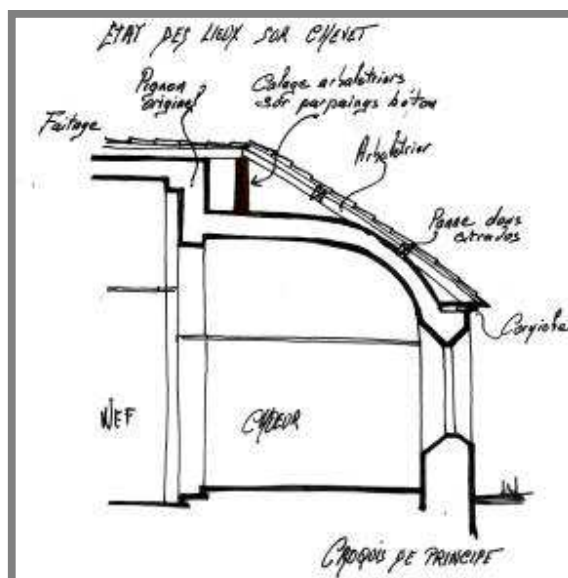
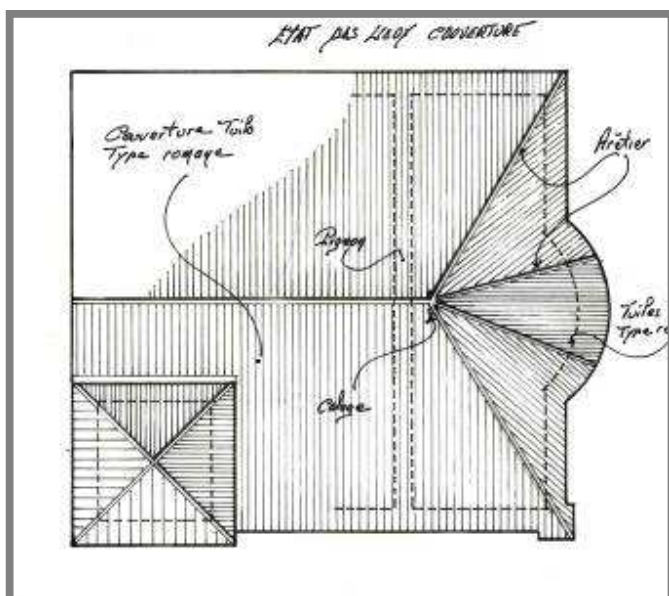
L'église dans son ensemble, élévation et couverture porte les traces de nombreux remaniements. (Construction romane de la nef, adjonction des chapelles, charpente et couverture récentes.)

En raison des constructions et ajouts successifs dont l'édifice a été l'objet au cours des siècles, la construction qui nous est parvenue, est hétérogène.

La volonté de rendre à l'église sa couverture en matériau d'origine est fort louable, mais la mise en œuvre hasardeuse.

-Sur un plan technique

L'observation de la couverture actuelle et les sondages effectués montrent les difficultés rencontrées lors des derniers travaux pour couvrir l'édifice.



SONDAGES EFFECTUES LE 25 MARS 2009

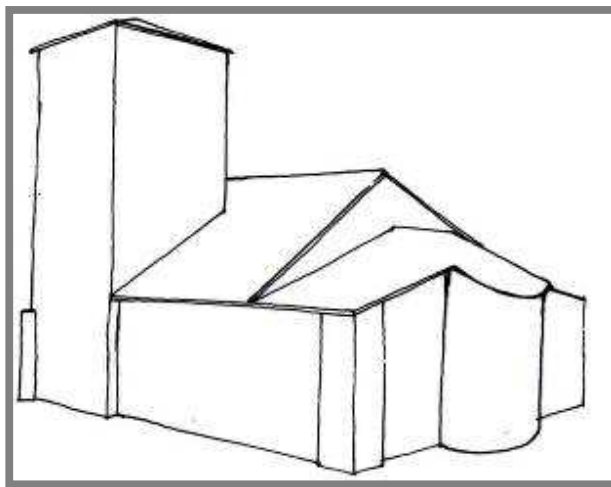
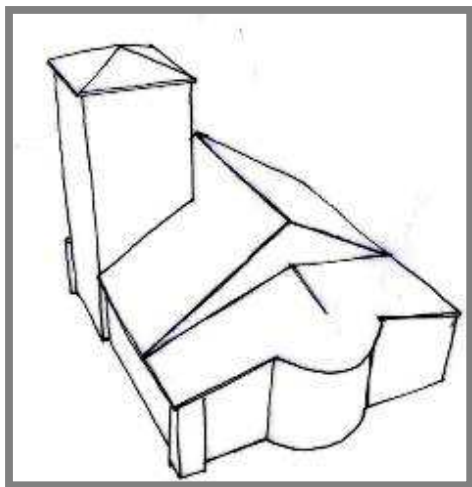


Propositions

Afin de rendre à l'église une lecture acceptable nous proposons les pistes de travail suivantes.

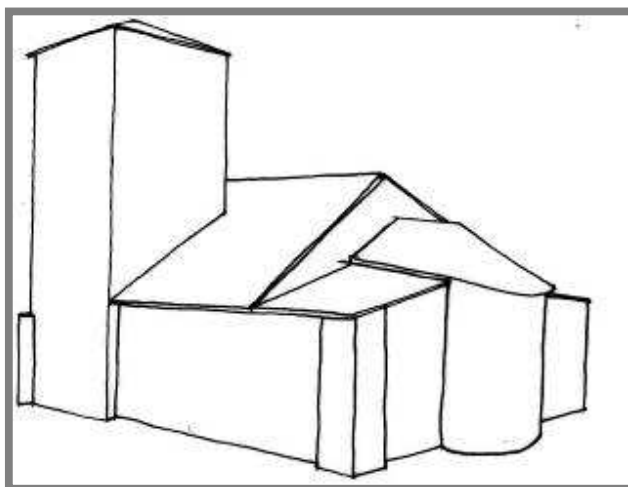
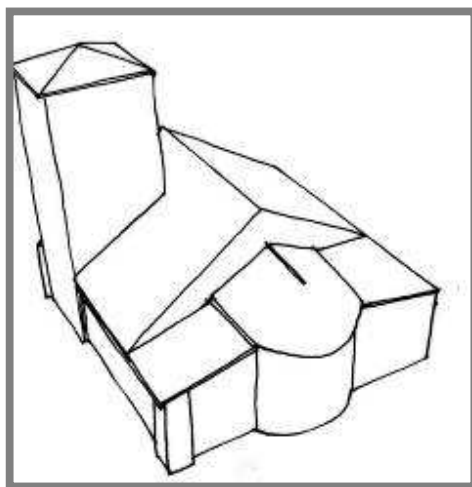
Proposition 1

- Couverture de la nef et des bas-côtés dans la pente actuelle.
- Couverture de l'abside et des chapelles avec les mêmes pentes dans une couverture unique.
- Mise en évidence du pignon oriental.



Proposition 2

- Couverture de la nef et des bas-côtés dans la pente actuelle.
- Couverture de l'abside traitée séparément des chapelles pour le volume originel.
- Couverture des chapelles sous la corniche avec une faible pente pour se rapprocher de la photo d'archive.
- Mise en évidence du pignon oriental.



Proposition 3

La photo ci-dessous de l'église de Beaumont sur la vallée voisine, montre l'esprit dans lequel nous souhaitons orienter notre réflexion.

L'hypothèse d'une couverture en lauze, permettrait de

- Couverture de la nef et des bas-côtés dans la pente actuelle.
- Couverture de l'abside traitée séparément des chapelles pour le volume originel.
- Couverture des chapelles sous la corniche avec une faible pente.
- Mise en évidence du pignon oriental.



Procédure

Concernant des travaux à réaliser sur un monument historique inscrit, une demande de permis de construire spécifique est obligatoire auprès de la DRAC.

En amont de cette demande, une liaison étroite est nécessaire avec l'Architecte des Bâtiments de France pour l'élaboration du projet architectural et technique.